bronze ; en 1911, une médaille d'argent.
Il est aussi titulaire de la médaille d'honneur de la police.
Il est le frère de M. Cyprien Nollet, garde champêtre à Halluin.

Groupe des Bohémiens. — Au Café Delattre, à 19 h. 30, répétition pour les musiciens.

Harmonie « La Fraternelle ». — Ce mardi, salle de la Maison du Peuple, cours gratuit de solfège de 18 à 20 h.

Etat Civil. — Naissance. — André Tyberghien, 113, rue de la Lys, baraquement.
Publications. — Arthur Deroubaix, 31, rue Haute et Marie Degreef 1.64, rue du Haut-Chemin ; Julien Dhont, 13, rue Jean Jaurès et Patrice Zorreborre, à Menin ; Maurice Grymonpon, de Menin et Agnès Vandevyvère, 26, rue du Forage.

RONCQ

Fanfare du Blanc-Four. — Ce jour, réouverture des cours de solfège à 18 h. au local.
Inscriptions nouvelles. Mercredi, pas de répétition.

Avis aux étrangers. — Les étrangers habitant la commune et dont la carte d'identité est périmée, sont invités à se présenter au commissariat de police, rue de Bousbecque.
Se munir d'un certificat de travail et de quatre photos.

Harmonie Ouvrière. — Ce soir, à la Maison du Peuple, cours gratuit de solfège et d'instruments, à 19 heures.

Jeunesse Roncquoise. — Ce soir, à 18 heures 30, répétition pour les Pupilles et à 19 heures 30 pour les adultes.

Chiffre d'affaires. — Perception des forfaits, mercredi 6, de 9 à 10 h. au débit Suin, Grand Place.

Etat civil. — Naissances : Thérèse Hottebeert, rue de Lille, 257 ; René Derocq, rue Henri-Barbusse 28.
Décès : Mathilde Louage, 77 ans, rue du Gas ; René Derocq 2 jours, rue Henri-Barbusse, 28.

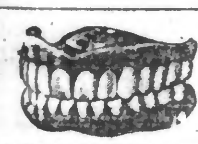

DENTIERS EN TOUS GENRES
Prix sans concurrence
Tous travaux garantis
MOUSSALLI-NOVOL
53, rue du Collège, ROUBAIX
3534

MOUVAUX

LA VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Il est rappelé aux directeurs et directrices d'écoles, aux présidents de sociétés locales qui se sont occupés de la vente du timbre antituberculeux, qu'ils sont invités à faire remettre, le plus tôt possible, à la mairie (1er étage), guichet 2, le montant des sommes recueillies pendant la dixième campagne.

Tournée du contrôleur. — Elle aura lieu aujourd'hui, de 14 à 16 heures à la mairie.

Chômage complet. — Contrôle des chômeurs aujourd'hui, de 15 à 15 h. 30, à l'Hospice Civil.

Tournée du percepteur. — La tournée prévue pour samedi dernier, est reportée au 9 janvier, de 8 à 10 h. 30 à la mairie.

Droits de voirie. — Les redevables pour l'année 1936 sont invités à se présenter le plus tôt possible, à la Recette municipale, mairie, rez-de-chaussée à gauche. Le règlement peut également se faire au C.C.P. 20-86, à Lille.

Cours municipal de coupe et de couture. — Les cours de couture, coupe, assemblage reprendront aujourd'hui, à 19 heures 30. Le cours préparatoire aux examens du C. E. P., jeudi 7 janvier, à 9 h. 30.

Etat civil. — Naissances : Cocheteux Marguerite, rue des Poilus, 62 ; Rousseaux Didier, rue Rouget de l'Isle, 7 ; Leroy Hubert, rue de l'Escelle, 117.
Décès : Lagache Henri, 72 ans, rue de Roubaix, 76.

MARCQ-EN-BARŒUL

Distribution de charbon aux indigents. — Une distribution exceptionnelle de bons de charbon sera faite aux personnes bénéficiant des secours du bureau de bienfaisance, ainsi qu'à celles inscrites sur les listes d'assistance aux vieillards infirmes et incurables.

Cette distribution aura lieu comme suit : pour le bourg, le 7 janvier, de 14 à 18 h., chez M. Arthur Dujardin, rue du Docteur-Ducroquet 37 ; pour le quartier du Pont, à l'école maternelle Cognacq-Jay, le vendredi 8 janvier, à 13 h. 30 ; pour Rouges-Barres, chez M. Delennoy, 60, rue du Dépôt, le jeudi 7 janvier toute la journée.

LILLE

LES CONFLITS DU TRAVAIL

Les pourparlers se poursuivent dans l'Ameublement

Dans sa séance du samedi 26 décembre 1936, la commission départementale de conciliation avait émis la recommandation suivante :

» La commission de conciliation a noté que les délégations ouvrière et patronale se sont engagées à présenter à leurs assemblées respectives, une augmentation horaire de 0 fr. 45 donnée en une seule fois et pour tous les ouvriers.

» La commission a noté également que si cette augmentation est acceptée par les deux parties, les salaires seraient stabilisés jusqu'au prochain coefficient semestriel de la commission départementale du coût de la vie.

» Dans ces conditions, la commission de conciliation émet le vœu que les patrons et les ouvriers se mettent d'accord pour le 15 janvier prochain.

Subsidiairement, la question de la rémunération des apprentis ayant été posée, la commission de conciliation demande aux patrons et aux ouvriers de fixer les conditions d'apprentissage en tenant compte des légitimes intérêts des uns et des autres ».

A la suite de cette recommandation, une nouvelle réunion mixte eut lieu le lundi 4 janvier, à 15 heures, à la préfecture, sous la présidence de M. Denis, inspecteur du travail, les patrons ont fait connaître que leur assemblée du mercredi 30 décembre, ne les a autorisés à n'accorder que 0 fr. 40 à l'heure.

En conséquence, les ouvriers sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu mercredi 6 janvier, à 18 h. 30 à la Bourse du Travail. La carte sera exigée à l'entrée, car il sera procédé à un vote à bulletin secret.

EN HOMMAGE A M. ROGER SALENGRO

— Par délibération en date du 19 décembre, le Conseil municipal de Balagny-sur-Thérain (Oise), nous transmet ses condoléances et adresse un souvenir ému à la mémoire de Roger Salengro.

— Sur proposition de M. Debourse, conseiller municipal, ses collègues de la commune d'Auchel ont décidé à l'unanimité, au cours de leur dernière réunion, de donner à une rue, qui sera désignée ultérieurement, le nom de Roger Salengro.

— De son côté, le Conseil municipal d'Arras a pris la même détermination en ce qui concerne la rue de Lille qui portera désormais le nom de Roger Salengro.

— Le Conseil municipal de Bartin a également décidé que la Grand'Place s'appellerait dorénavant Place Salengro.

PRIX de GROS au DETAIL
JUGEZ ET COMPAREZ

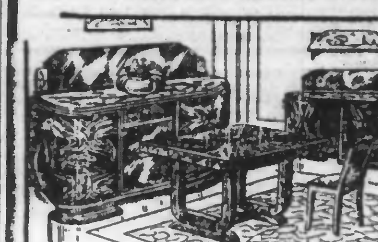

Salle à Manger Moderne
bombée « Beauté », ronce de noyer vernie tampon 1er choix, durée de garantie illimitée :
1.895 fr.
LERUSTE
Dessinateur - Fabricant
61 Rue St-Jacques prolongée 61
TOURCOING
Maison possédant le plus grand choix de la région

CENTRE ARTISANAL D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION PROFESSIONNELLES

Nous rappelons que la séance d'inauguration aura lieu le jeudi 7 janvier, à 19 heures, à l'Ecole nationale des Arts et Métiers, 6, boulevard Louis-XIV à Lille, sous la présidence de M. le directeur de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers.

M. le Bâtonnier Marcel Decroix fera la conférence d'ouverture.

Le Centre d'études et de documentation professionnelle complétera ses cours et conférences par des visites de musées, de monuments, etc..., sous la conduite de personnalités compétentes.

Par ailleurs, une bibliothèque technique sera mise à la disposition des professionnels admis à suivre les travaux du « Centre ».

Toutes les personnes qui désirent profiter des avantages offerts par le Centre doivent se faire inscrire sans retard au secrétariat, 18, rue de Brigode, à Lille.

PETITES NOUVELLES

Coups et vol. — Un employé aux Sourds-Muets et Aveugles de Ronchin, M. René Lerouge, demeurant 9, Cité du Bel-Air au Marais-de-Lomme a porté plainte contre deux inconnus qui, au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 24 heures, lui ont volé son pardessus et son veston. Cette scène s'est déroulée rue Saint-Sauveur. Une enquête est ouverte.

Bris de vitrine. — M. E. Heuninck cabaretier, 64, rue Balzac, a porté plainte contre le nommé Fernand Dulster 145 rue Jeanne-Hachette qui a brisé une glace de son débit, et plusieurs verres.
Le tout représente une valeur de 200 francs environ.

Entre vendeurs de journaux. — Une bagarre assez violente s'est déroulée dimanche, vers 11 h. du matin, entre vendeurs de journaux d'opinions différentes à l'angle des rues Colbert et Léon-Gambetta. Bref et rapide fut le combat. Des agents accourus ne purent que recueillir des débris de journaux. Les combattants s'étaient déjà éclipsés.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION

Les bureaux de l'Etat Civil ont enregistré dans la période du 6 au 12 décembre 1936 ;

89 naissances, 21 mariages, 82 décès.

Dans les causes de décès on relève 1 cas de rougeole, 7 de tuberculose pulmonaire, 1 cas de grippe et 5 de cancer.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ANNAPPES

Paiement des taxes et chiffre d'affaires. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires mensuels et forfaitaires se fera le samedi 9 janvier 1937, de 8 h. 30 à 10 h. 30, chez M. Desprée, débit de tabacs, place de la République.

CYSOING

Résultats des adjudications communales. — Le 30 décembre dernier ont eu lieu en l'ancienne mairie les adjudications communales pour l'année 1937. En voici les résultats :

M. Léon Lelièvre s'est rendu adjudicataire de la gérance de la bascule publique ;

L'Union des Coopérateurs des Flandres fournira le pain à l'hospice et au bureau de bienfaisance, et M. Auguste Daubenfild, boucher, la viande à l'hospice au prix de 8 fr. le demi-kilo de porc et de 5.40 le demi-kilo de bœuf.

Mlle Céline Duthoit a accepté de livrer le lait à l'hospice au prix de 0.99 le litre.

L'adjudication de la fourniture d'épiceries à l'hospice a été enlevée par M. Alphonse Descatoire, gérant des Docks du Nord, moyennant un rabais de 15 % sur le prix de vente des marchandises.

La fourniture de charbon aux services publics, à l'hospice et au bureau de bienfaisance, n'a pas trouvé de soumissionnaire.

L'adjudication de l'enlèvement des boues n'a pas été rendue, l'offre faite étant inférieure à celle de l'an dernier.

Chiffre d'affaires. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu les jours suivants, pendant le mois de janvier, dans les différentes communes dépendant du bureau de Cysoing :

Le mardi 5 janvier : de 9 h. à midi, au Grand-Baisieux ; de 14 à 18 h., au Petit-Baisieux.

Le mercredi 6 janvier : de 8 h. 30 à 10 h., à Bourghelles ; de 10 h. 30 à midi, à Camphin-en-Pévèle ; de 14 h. 30 à 15 h. 30, à Gruson ; de 15 h. à 16 h. 30, à Bouvines.

Le jeudi 7 janvier : de 9 h. à midi, à Mouchin ; de 14 h. 30 à 16 h. 30, à Genech.

Le vendredi 8 janvier : de 9 h. à midi, à Cysoing.

Le samedi 9 janvier : de 9 h. 30 à midi, à Bachy.

Etat civil. — Naissances : Thérèse Delgrange, route de Valenciennes ; Oscar Masquellier, 29, rue de la Pompe hameau du Quennaumont.

LA MADELEINE

Accident du travail. — M. Maes René 23 ans, brocheur, rue Boldoduc, à Fives-Lille et travaillant à la fabrique de pantoufles, 20, rue Vernet, a eu le bout de l'index droit sectionné par un balancier. M. le docteur Kintgen qui l'a visité, lui accorda trois semaines de repos.

ARMENTIÈRES

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous avons déjà annoncé que M. Henri Maurice, chef des services de la grande vitesse et de la petite vitesse en gare d'Armentières avait obtenu la médaille d'honneur des Chemins de fer pour ses trente années de bons services à la Compagnie. La même distinction avait été accordée à M. Alexis Desplanque, agent comptable, commis de première classe pour les mêmes motifs. Les deux employés se sont rendus à Hazebrouck où M. Richard, inspecteur divisionnaire remit les deux médailles. M. Desplanque est aux services de comptabilité de la gare d'Armentières et des gares de la région depuis de longues années. M. Henri n'est à Armentières que depuis quelques années mais cela lui a suffi pour faire apprécier ses qualités de fonctionnaire ponctuel au service et serviable envers les usagers. Les deux distinctions ont été accueillies avec plaisir par les nombreux amis des deux fonctionnaires.

LE MAGAZINE
LE MEILLEUR
MARCHÉ DU MONDE
LE RÉVEIL ILLUSTRÉ
PARAIT TOUS
LES MERCREDIS
0 fr. 40

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

LE VOYAGE NOCTURNE D'UN JEUNE MALOUIN SUR LA TOITURE D'UN AUTOBUS

CRAIGNANT SANS DOUTE LES REMONTRANCES DE SES PARENTS, LE GALOPIN DECLARA QU'IL AVAIT ÉTÉ VICTIME... D'UN KIDNAPPER !

On sait qu'un service d'autobus effectue quotidiennement le parcours Malo-les-Bains-Lille, par la Route Nationale N° 16. —

Or, un de ces derniers soirs, l'une des voitures de ce service routier venait de stopper à *Socx, devant l'estaminet du Klaphouck*, lorsque des passagers aperçurent un garçonnet dégringolant précipitamment de la voiture de l'autobus.

Comme le gosse faisait mine de s'éloigner, le chauffeur intervint et pria le jeune passager clandestin de payer le trajet Malo-les-Bains-Socx.

Le gamin avoua son impécuniosité et, conduit à l'estaminet, commença à raconter une rocambolesque histoire de « kidnapper » !

MENACE D'UN REVOLVER

Selon l'intéressé, il se trouvait à *Malo-les-Bains*, lorsqu'un individu, sous la menace d'un revolver, voulut s'emparer de lui.

— J'ai eu peur. Je me suis mis à courir, et pour échapper à mon poursuivant, j'ai contourné un autobus puis j'ai escaladé la petite échelle de fer pour aller me réfugier, dans l'obscurité, dans le porte-bagages extérieur, sur la toiture du véhicule.

Celui-ci démarra, conclut le garçonnet et je n'ai osé descendre qu'à maintenant. Voilà toute l'histoire !

LE BON CABARETIER

Inutile de dire que ce récit fantastique — ou tout simplement fantaisiste — eut le don d'ahurir les personnes qui l'écoutaient.

Le chauffeur de l'autobus, pressé par son horaire, haussa les épaules, heureux sans doute que le gamin n'eut pas été accidenté par les cahots de la route. Et il repartit à bord de sa voiture.

Resté à l'estaminet du Klaphouck, le gamin fut, de nouveau, pressé de questions. On lui fit comprendre que ses déclarations étaient très graves.

— Les renouvellerais-tu devant les gendarmes ? lui demanda-t-on. Fais attention, car s'il s'agit de mensonges, tu seras sévèrement puni ! Le gamin maintint obstinément ses premières déclarations.

Le cabaretier lui prépara alors un bon repas et se mit en devoir de lui arranger un lit.

— Mon hôte, précisa par la suite le cabaretier, paraissait âgé de 13 ans environ et était très bien élevé. Il s'agissait certainement d'un fils de bonne famille.

Bref, après avoir mangé de bon appétit le garçonnet fut invité à aller se coucher.

RETOUR VERS DUNKERQUE

Le lendemain matin, un autobus ramena l'enfant à *Dunkerque*. Le cabaretier avait pris soin de payer sa place au chauffeur.

Et on sut que le héros de cette rocambolesque histoire était le jeune X..., fils d'une honorable famille demeurant rue Carnot à *Malo-les-Bains*.

IMAGINATION D'ENFANT ?

Tout est bien qui finit bien, pourrait-on conclure. On se demande pourtant comment le papa et la maman durent accueillir leur galopin. Sans doute une bonne fessée souligna-t-elle la fin de cette escapade.

En effet, jusqu'à nouvel ordre, personne ne s'est ému, outre mesure, des racontars du jeune X...

X... a-t-il failli être « kidnappé » ? La chose paraît bien improbable.

Par contre, ce qui paraît plus vraisemblable c'est que X... s'amusa à grimper sur la petite échelle qui mène au porte-bagages extérieur de la plupart des autobus. Surpris par un démarrage inattendu de la voiture, il n'osa pas descendre en plein Dunkerque où la foule circule toujours, ni à Bergues où, face au Café du Nord, — lieu d'arrêt de l'autobus — l'éclairage dispensé par un réverbère tout proche ne lui aurait pas permis de s'échapper sans être vu.

Par contre, à *Socx*, le gamin avait quelques chances de réussir son coup. Cependant, comment aurait-il retrouvé le chemin de Dunkerque, dans la nuit ?

Il lui aurait fallu de longues heures de marche ou encore héler un automobiliste. Bref, il risquait fort de passer la nuit à la belle étoile.

Effrayé d'être emporté, par sa faute, sur la toiture d'un autobus, le gosse a dû inventer une histoire de « kidnapper » afin d'amadouer les auteurs de ses jours. Mais l'erreur des enfants d'aujourd'hui est de s'imaginer que leurs parents sont plus... bêtes qu'eux !

BERGUES

PAUL EECKEMAN, INTERDIT DE SEJOUR DANS LE NORD, A QUITTE LA PRISON DE DUNKERQUE

Paul Eeckeman, 24 ans, de Bergues, qui défraya si souvent la chronique locale par ses multiples méfaits, va quitter notre ville.

La dernière fois qu'il eut affaire avec la gendarmerie de Bergues, il avait menacé de mort ses parents et M. Bolle, cafetier, rue d'Ypres. Chez M. Bolle, une bataille en règle avait eu lieu, au cours de laquelle des coups de revolver furent tirés par le cabaretier sur son assaillant.

Paul Eeckeman, sorti ces jours-ci de la prison de Dunkerque a récolté quatre ans d'interdiction de séjour dans le Nord.

Il quitterait notre département pour se rendre dans l'Est. Espérons qu'il en reviendra assagi !

UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE CAUSE UN ACCIDENT D'AUTO

Samedi, M. X..., employé dans une maison d'eaux minérales à **Dunkerque**, était venu, avec sa femme, présenter ses souhaits de nouvel an chez des parents à Bergues.

Au retour, vers 19 h. 30, M. X..., qui avait emprunté l'auto de son patron, fut surpris au volant par une brusque panne d'éclairage, alors qu'il venait de franchir les portes de Bergues via Dunkerque.

Le véhicule alla buter contre un tas de cailloux, et, sous le choc, Mme X... fut blessée, heureusement légèrement.

M. le docteur Decroo, de Bergues, lui prodigua ses soins, et l'auto fut dépannée par un particulier de Bergues.

UN HOMME LÉGÈREMENT BLESSÉ AU FAUBOURG DE CASSEL

Dimanche, vers 9 h. 30, M. Fleury Vancayzeele, âgé de 69 ans, mutilé d'un bras, conduisait au faubourg de Cassel, des bestiaux pour le compte de M. Joseph Barbez, éleveur-herbager au dit faubourg.

Arrivé à l'intersection de la route nationale 16 et du chemin de ceinture, M. Vancayzeele qui se trouvait à gauche, afin de chasser ses animaux sur sa droite, fut interpellé par le préposé des douanes Paul Delahaye, de Bailleul, qui se rendait en vélo à Werhem.

Le cycliste priait M. Vancayzeele de tenir sa droite.

Le conducteur de bestiaux, obtempérant à cette invitation, gagnait le milieu de la chaussée, lorsqu'il fut renversé par une auto pilotée par Mme Leprêtre, de Berleux (Pas-de-Calais). Il eut deux côtes froissées, une blessure à un doigt et une égratignure à la figure.

L'accidenté reçut des soins de M. le docteur Robert Thibaut, de Bergues. Son état ne présente aucun caractère de gravité.

Le concert du Cercle Stappen. — Le grand concert du Cercle Stappen annoncé pour janvier est remis à une date ultérieure.

Une cantatrice de Paris devait faire, à cette occasion, le déplacement de Bergues ; elle a fait savoir qu'elle ne pouvait quitter la capitale en cette saison.

VALENCIENNES

ENTRE AUTOMOBILISTES

Place Saint-Jean, une automobile pilotée par M. Lucien Fisgolet, 27 ans, laitier à Saint-Amand, est entrée en collision avec la voiture de M. Gaston Desbarbieux, entrepreneur, avenue Villars. Les deux voitures ont subi des avaries.

LES MÉFAITS DE L'IVRESSE

Se trouvant en état d'ivresse, le sieur Gaston Carré, 37 ans, marchand de chansons, brisait, au cours de la nuit dernière, les arbustes placés avenue du Sénateur-Gérard.

Des agents, prévenus, se rendirent sur les lieux et appréhendèrent l'ivrogne, qui fut conduit au commissariat central.

Après avoir cuvé sa boisson au violon, il a été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse et dommage à la propriété mobilière d'autrui.

UN GITE

Le nommé François Dubois, 51 ans, et la nommée Blanche Bracq, 33 ans, qui se trouvaient en état de vagabondage, ont été arrêtés par la gendarmerie ; déférés au parquet, ils ont été écroués.

LA CONTRAINTE

Redevable au fisc d'une somme de 2.788 fr. 25 et ne pouvant acquitter sa dette, la police a arrêté hier le sieur Auguste Lobry, 27 ans, rue Derrière-la-Tour, qui fera quatre mois de prison par voie de contrainte par corps.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT-SAULVE

RENVERSÉE PAR UN TRAMWAY

Hubert Robert, wattmann, conduisait, vers 18 h. 10, un tramway vers Quiévrain ; il ralentissait son allure en vue du prochain arrêt de la Douane, quand en face du numéro 187, une femme circulant dans le même sens, sur l'autre voie, fit, d'un seul coup volte-face à droite ; malgré la sonnerie du tramway annonçant son arrivée elle fut heurtée par le phare gauche ; projetée dans l'entrevoie, elle fut relevée, évanouie, par le wattmann qui avait arrêté son convoi sur trois mètres ; il la transporta, aidé d'un passant chez M. Delacroix, boulanger qui reconnut sa cliente, Mme Lefebvre-Boitteux, âgée de 71 ans, demeurant rue Victor-Hugo.

Blessée au pied gauche et contusionnée au côté gauche de la tête, elle reçut les soins de M. le docteur Legendre et déclara à la gendarmerie qu'éblouie par les phares de plusieurs autos roulant en diverses directions elle avait traverser la voie droite pour gagner le trottoir réservé aux piétons et n'avait pas entendu arriver le tramway.

ESCAUDAIN

Les méfaits de l'ivresse. — Etant ivre, Maurice Marchand, 25 ans, aide-monteur, rue Marcel-Sembat, s'est introduit dans la boucherie polonaise tenue par M. Pakyowski. Là, il y fit du scandale. Le patron ayant protesté, Marchand lança dans sa direction une bouteille ; il ne fut pas atteint. Expulsé du débit et mécontent, Marchand brisa alors deux carreaux. Les gendarmes d'Abscon, requis, se rendirent sur les lieux ; ils furent injuriés.

Marchand, déféré au parquet, a été écroué sous les inculpations d'outrages et ivresse.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS

VOULANT ÉCHAPPER AUX GENDARMES, UN CYCLISTE PROVOQUA UN GRAVE ACCIDENT

La nuit de dimanche à lundi a été marquée par un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves encore que celles enregistrées. Voici les faits :

Dimanche, vers minuit, deux gendarmes de la brigade de Caudry, postés au carrefour de Beauvois-en-Cambrésis, route Nationale N° 39, assuraient la circulation quand ils virent déboucher de la rue Marcellin Berthelot un cycliste dont la machine n'était pas éclairée. Au surplus, sur le cadre de la bicyclette était juchée une autre personne, ce qui est défendu par les règlements.

Les représentants de l'autorité intimèrent l'ordre au cycliste de s'arrêter, puis sifflèrent éperdument, mais celui-ci fit la sourde oreille. Au contraire, la crainte des gendarmes lui donna des ailes. Appuyant sur les pédales, il s'engagea à toute allure sur le chemin de grande communication N° 74 qui conduit à Bévillers.

Cependant, les gendarmes enfourchaient leur machine et se lançaient à la poursuite des fuyards.

Dans la nuit noire ce fut une course échevelée, et une assez longue distance avait été franchie quand soudain un grand cri retentit suivi de clameurs et de bruits de ferraille.

Dans l'obscurité profonde, le cycliste n'avait pas aperçu un groupe de quatre personnes qui, après avoir passé la soirée dans un cinéma de Beauvois-en-Cambrésis, regagnaient paisiblement leur domicile à **Bévillers**. Une femme avait été renversée, tandis que de leur côté, les deux occupants de la machine étaient rudement projetés sur la chaussée.

Le premier moment de stupeur passé, les hommes du groupe s'apprêtaient à faire un mauvais parti aux cyclistes, quand les gendarmes arrivèrent sur les lieux. Ils appréhendèrent les auteurs de l'accident pendant que la blessée était reconduite chez elle.

La victime est Mme Vve Jean-Baptiste Darras, née Zelia Lenôtre, 45 ans, demeurant rue du Préau, à Bévillers. Sérieusement blessée au côté et à la main gauches, ses vêtements avaient été de plus mis en lambeaux.

Lundi matin seulement le village étant dépourvu de médecin, Mme Darras a reçu la visite d'un docteur d'une commune des environs, qui a prescrit un long repos sauf complications.

Le cycliste qui avait pris la fuite est un nommé Noël Herbin, 19 ans, cantonnier auxiliaire, demeurant rue de l'Arbre, à Bévillers. Il a déclaré avoir agi afin d'éviter une contravention des gendarmes. Il porte une assez grave blessure au genou occasionnée par sa chute. Quant à son compagnon Fernand Lanciaux tulliste, 28 ans, rue de Boussières, également à Bévillers, plus heureux, est sorti indemne de l'aventure.

Les deux hommes ont été naturellement gratifiés de toute une série de contraventions. Ces opérations de justice terminées ils purent gagner pédestrement leur demeure proche, la bicyclette ayant eu sa roue avant broyée.

Ajoutons pour être complet, que le héros principal de l'affaire, le sieur Herbin, aura à répondre devant le Tribunal de l'accident qu'il a provoqué, sans préjudice des dommages et intérêts causés à la victime.

HONNECOURT

Une rixe. — Les gendarmes Dubois et Hubert, de la brigade de Marcoing, en tournée dans la commune, ont enregistré la plainte de M. Coquerelle Marcel, 29 ans, journalier, qui a déclaré avoir été frappé par Ponthieux Lucien, 36 ans, charpentier, rue de l'Echelle.

C'est au cours d'une discussion survenue pendant leur travail, chemin d'Ornes, que le plaignant aurait été insulté par Ponthieux, puis frappé d'un coup de poing au visage.

Se trouvant à terre, il aurait reçu des coups de pied au côté droit.

Ayant avisé le maire, il consulta le docteur Mennecier, de Gouy-Le Catelet, qui lui conseilla de se faire hospitaliser.

De son côté, Ponthieux reconnu avoir donné deux gifles à son adversaire, qui l'aurait d'abord injurié. Mais il nie avoir frappé d'autre façon.

EN BELGIQUE

COMINES

Etat civil. — Naissances : Pattyn Magdeleine 256, chaussée de Wervicq ; Six Michel 20, rue des Combattants.
Décès : Vandermarliere Paul, 70 ans.

GHELUWE-LEZ-MENIN

DEUX MOTOCYCLISTES BLESSES

Dimanche un motocycliste, M. Alidore Degreef, demeurant à Poperinghe, retournait chez lui en compagnie de son ami M. Edmond Dekeyser, demeurant à St-Jean-ter-Bieren.

Arrivé sur la route de Menin à Ypres à hauteur de la rue de Cruyseecke, la moto se jeta sur un tas de pierres et les motocyclistes furent projetés sur la chaussée.

M. Alidore Degreef fut gravement blessé à la tête tandis que son ami était blessé aux genoux. Tous deux reçurent les soins du docteur Maddens. La moto fut endommagée.

MENIN

Un automobiliste mouvallois avait perdu le sens de la direction

La nuit dernière, un employé de commerce, M. Gustave Ladsous, âgé de 33 ans, demeurant à **Mouvaux**, avait passé joyeusement la soirée à Menin.

Dans la nuit, il arriva à un café du quai de la Lys. Lorsque, vers 4 h. du matin, il voulut rentrer chez lui, il jeta son auto contre la grande porte du garage de l'école industrielle Saint-Luc. Poursuivant sa course, il se jeta contre la façade du « Café du Centre », puis alla s'arrêter contre un poteau du tramway.

L'auto fut sérieusement endommagée et son conducteur blessé à la figure. Les immeubles tamponnés ont également subi des dégâts.

Une nouvelle société horticole. — Une nouvelle société horticole vient d'être fondée au parc communal du « Bois de Boulogne », quai de la Lys. Vu les grands avantages qu'elle offre, cette société ne manquera pas de retenir l'attention de toutes les personnes intéressées.

RECKEM-LES-MENIN

UNE COLLISION D'AUTOS FIT SIX BLESSÉS

Dimanche après-midi, sur la route de Reckem à Neuville, aux confins des deux territoires, une collision grave s'est produite entre l'auto de M. Jean Mazekelberghe, demeurant à *Mouscron*, pilotée par son neveu, M. Roger Ballois, 18 ans, et celle de M. François Vanhulle, demeurant à *Tournai* qui, avec quelques parents, se dirigeait vers le hameau de Dronckaert.

La collision fut violente. En plus d'une blessure grave à la tête, M. Roger Ballois eut encore un bras fracturé et dut être hospitalisé. M. Jean Maeckelberghe et son épouse reçurent des contusions plus ou moins graves sur le corps.

Dans l'autre auto, M. François Vanhulle fut blessé à la jambe et sa sœur fut atteinte à la tête et se plaint de fortes douleurs internes dans la région de la poitrine. Enfin, M. Louis Egers fut légèrement touché.

Les dégâts sont assez élevés car les deux voitures furent sérieusement endommagées.

COURTRAI

Football. — Dim. Courtrai-Sports et le S.C. Menin ont fait match nul : 1 à 1.

Les visiteurs gagnent le toss et placent leurs adversaires face au soleil. Les locaux partent de suite à l'attaque et obligent Syoens à intervenir à plusieurs reprises, mais celui-ci sauve l'honneur. Peu après, Lenmens rate de peu. A leur tour, les visiteurs obtiennent un corner mais Vanneste dégage. On remarque des descentes alternatives. Trois corners pour les Meninois restent infructueux. Sur échappée, Menin rate une occasion unique. Maintenant, les jaunes-noirs dominent pendant une dizaine de minutes. Petit à petit le jeu s'équilibre. A la 31e minute, sur nouvelle descente locale, Ameye ouvre le score. Un envoi dangereux de Deneckere est magistralement bloqué par Forment. Au repos : 1 à 0 pour Courtrai.

A la reprise, Menin bombarde les filets de Forment qui se distingue. Les Courtraisiens se reprennent et partent à l'attaque, mais la défense adverse ne laisse rien passer. Puis, sur coup franc, Grouvel donne à côté. Les visiteurs dominent de nouveau légèrement pendant quelques minutes. Lenauw rate une belle occasion. A la 35e minute les Meninois égalisent par l'intermédiaire de Deylerie, qui, en voulant sauver le ballon, botte dans ses propres filets. Les dernières minutes restent disputées mais aucune équipe ne parvient à marquer le but vainqueur.

DERNIÈRE HEURE

AUDACIEUX ACTE DE BANDITISME EN GARE D'ANTIBES

Un convoyeur des P. T. T. a été assommé par trois individus masqués qui emportèrent trois sacs postaux contenant 900.000 francs

Nice, 4. — Sur le quai de la Gare d'Antibes, avant le passage du train 27, le convoyeur des P.T.T. Georges Orselli, âgé de 27 ans, a été attaqué par trois individus masqués qui l'ont assommé à coups de matraque. Son état n'est pas grave.

Les malfaiteurs ont emporté trois sacs postaux contenant 900.000 fr. environ, montant du versement du receveur d'Antibes à la caisse de Nice. Ils auraient pris la direction de Nice dans une puissante auto grise.

LE TRAGIQUE SUICIDE d'un passager de l'avion Cologne-Bruxelles

Le corps, tombé dans une région boisée, n'a pas encore été retrouvé

Bruxelles, 4. — On apprend que M. Mac Wenner, le passager qui s'est jeté de l'avion Cologne-Bruxelles, était veuf et âgé de 45 ans. Son frère, qui habite Manchester, a été prévenu.

Le commissaire aux délégations judiciaires a entendu les passagers de l'avion. Le principal témoin, une femme, a déclaré que lorsque M. Mac Wenner s'était rendu aux toilettes, il avait refermé derrière lui la porte du couloir, qui reste habituellement ouverte.

Le corps étant tombé dans une région boisée, il est possible que les recherches demandent un certain temps.

LE PARTI CATHOLIQUE FLAMAND RENONCE A SON PROJET DE FUSION AVEC LES NATIONALISTES

Bruxelles, 4. — Selon les milieux politiques, le comité directeur catholique flamand qui a, pendant de longues semaines, cherché à se coaliser et se fondre en un seul parti avec les nationalistes flamands de tendances séparatistes renonce à ce projet. Il le déclare irréalisable en raison de déclarations récemment faites par les leaders du mouvement nationaliste flamand. Ceux-ci ont dit, en effet, qu'ils n'entendaient nullement renoncer à leur programme qui comporte un gouvernement autonome pour la Flandre avec pour objectivité finale la constitution d'un Etat Thiois c'est-à-dire en fait la désintégration de l'unité belge au profit d'une nation groupant tous les éléments de la race flamande. L'Union Nationale se trouve renforcée par cette décision.

Dernière Heure Sportive

LES COMBATS DE CATCH DU PALAIS DES SPORTS

Paris, 4. — Au Palais des Sports, réunion de catch as catch can, le combat principal opposait l'Italien Michele Leone à l'ancien champion de France Arthur Ghevaert. Résultats : Nemeth Sandor (Hongrie) tombe Jacovacci (Italie), en 20' 46", par un ramassement d'épaules et de jambes ; Ernest Cadine (France) tombe Henri Lefebvre en 19' 32" par un enfourchement.

Championnat de France des poids moyens, finale : Jean Bianconi tombe Albert Arnaud en 33' 29" par une ceinture avant ; Roger Mollet et Lucien Malezieux font match nul ; Michele Leone (Italien) bat Arthur Ghevaert (France) par deux manches à une ; Michele Leone enlève la première manche en 10' 23" par une prise d'épaules ; Arthur Ghevaert est vainqueur de la deuxième en 9' 34" par un enfourchement et Michele Leone enlève la belle en 6' 18", par une prise d'épaule.

COLOMBOPHILIE

A Wasquehal, 165 amateurs détiennent 3.098 pigeons

Le recensement annuel des pigeons voyageurs arrêté à la date du 1er janvier 1937, montre qu'il existait à cette date, à Wasquehal, 165 propriétaires de colombier détenant un total de 3.098 pigeons, dont 1.697 sujets entraînés et 1.401 non entraînés.

Cet effectif est en sensible diminution sur le recensement précédent, car au 1er janvier 1936, il y avait à Wasquehal 198 amateurs colombophiles qui détenaient ensemble 3.442 pigeons (1.841 entraînés et 1.401 non entraînés).

Il existe sans doute encore quelques colombophiles n'ayant pas déclaré l'effectif de leur colonie dans le temps réglementaire. Ceux-ci seront passibles d'une contravention et se verront même l'objet d'une demande de retrait de permis.

A HEM. — Après l'exposition colombophile ayant eu lieu chez M. J. Debaisieux, estaminet Hem-boulevard, le jour de Noël, les exposants, MM. Pardoen Frères, de Roubaix ; Vanderbeken Paul et Emile Duboquet de Roubaix ; Hespel Henri et Georges David d'Hem, remercient les amateurs d'être venus aussi nombreux. Le jeu de 421 ayant rapporté la somme de 60 fr., les exposants ont versé cette somme dans la Caisse de Secours du Bureau de Bienfaisance.

A TOURCOING. — L'Avenir des Phalempins. — Les amateurs désirant des bagues 1937, sont avisés qu'il faut faire partie d'une société et se munir d'une autorisation préfectorale indispensable. On peut se procurer des bagues au siège 45, rue des Phalempins (Aux Grands Archers), toute la journée.

A HERSEAUX. — **Société l'Hirondelle des Marais.** — Une société étant en formation chez M. Camille Delval, 171, chaussée de Dottignies, les amateurs des communes de Herseaux, Dottignies, Evregnies, Estaimpuis, Luingne, Leers et Wattrelos sont invités à assister à la réunion préparatoire qui aura lieu dimanche 10, à 15 h., au siège susnommé. Des listes de pigeonniers seront à leur disposition et ils pourront s'inscrire pour l'obtention de la licence 1937. Les bagues de 1937 sont en vente dès à présent.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Grand Théâtre. — Jeudi à 20 h. 15 : Thaïs, Valses de Brahms.
Théâtre Sébastopol. — Samedi à 20 h. : Valses de Vienne.
Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « César », deuxième semaine.
Caméo. — Permanent de 14 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Messieurs les Ronds de Cuir ».
Rexy. — 15 h., perm. ; soirée à 20 h. 45 : « Le Grand Ziegfield ».
Capitole. — 15 h., 20 h. 45 : « Le Roi ».
Actualités. — Permanent de 10 h. 30 à 24 h. : Maître Chat ; Père Noël ; Marathon Blanc ; Actualités et Revue de fin d'année.
Omnia. — 15 h., 20 h. 30 : « Le Médecin de Campagne ».

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

Le cargo « Aragon » saisi par le « Von Spee » aurait été relaché

Rabat, 4. — Le poste nationaliste de « Radio-Tétouan » a signalé dans son émission de 18 h. 30 que le cargo gouvernemental « Aragon », saisi par le croiseur allemand « Amiral Graf von Spee », a été relaché.

Cependant à Berlin on dément cette nouvelle

Berlin, 4. — Les milieux compétents allemands déclarent que la nouvelle donnée par Radio-Tétouan et suivant laquelle le croiseur « Graf Spee » aurait relaché le vapeur « Aragon », est inexacte sous cette forme. La libération de l'« Aragon » n'aurait pu avoir lieu, déclare-t-on, que si la cargaison et les passagers du « Palos » avaient été restitués. L'origine de la nouvelle pourrait être la suivante : Le croiseur « Graf Spee » ne pouvant continuer à garder l'« Aragon » dans son sillage, l'aurait fait ancrer dans un port nationaliste pour pouvoir continuer sa route.

2 LÉGIONNAIRES ALLEMANDS MEURTRIERS ET VOLEURS

Fez 4. — Deux légionnaires déserteurs El Manovitz et Sarpe, d'origine allemande, étaient depuis quelques jours en traitement à l'Hôpital.

Dans la soirée d'hier ils parvinrent à sortir et se rendirent au camp. Pénétrant dans la chambre d'un sous-officier, nommé Kayser, ils assommèrent ce dernier au moment où il rentrait et lui dérobèrent son argent et des papiers.

El Manovitz fut arrêté peu après, non loin de la ville alors qu'il cherchait à gagner la zone espagnole. Sarpe est en fuite. L'état du blessé est peu grave.

EN FRANCE

Paris, 4. — Le ministère de la Marine communique : Le vice-amiral Cambon, sous-chef d'état-major de la marine, est décédé aujourd'hui à 21 h., au Val de Grâce.

— A 20 h. 40 on apprend que les entrepôts, usines, garages et établissements et le siège social de la Société laitière Maggi ont fait grève et que les différents lieux de travail ont été occupés par le personnel.

— M. Jean Perrin, sous-secrétaire d'Etat à la recherche scientifique a cessé cet après-midi ses fonctions de président de l'Académie des sciences. Selon l'usage, avant de quitter le fauteuil présidentiel, il a prononcé une allocution. Il a été remplacé par M. Leclainche.

— M. Pierre Viénot a reçu cet après-midi M. Henninge, ministre de Suède à Paris. L'entretien a porté sur la question du *Sandjak d'Alexandrette*. M. Sandler, ministre des Affaires étrangères suédois étant — on le sait — rapporteur de ce problème devant le Conseil de la S. D. N.

— Mme Thérèse Brechgubl, 40 ans, sténo-dactylographe, a été trouvée dans la chambre d'hôtel où elle habitait, 223, avenue Gambetta, blessée de deux balles dans la tête. Transportée à l'hôpital Tenon, elle y est décédée. Il s'agirait d'un suicide et non pas, comme on l'avait cru un moment, de quelque crime mystérieux. L'enquête, néanmoins, continue.

Bordeaux, 4. — On annonce de Pau, qu'une femme âgée de 75 ans environ, d'origine italienne, habitant Baliros, a été tamponnée et tuée par une camionnette.

Sarreguemines, 4. — Cet après-midi, à 16 h. 45, le train omnibus Sarreguemines-Bitche a été tamponné en gare de Sarreguemines, par une locomotive manœuvrant. Vingt voyageurs ont été plus ou moins sérieusement blessés. Quatre ont été admis à l'hôpital civil de Sarreguemines.

A L'ÉTRANGER

Rome, 4. — M. Blondel, chargé d'affaires de France, et le comte Ciano ont signé, cet après-midi, un « modus vivendi », qui proroge de six mois le régime actuel des échanges entre la France et l'Italie en tenant compte de l'expérience acquise au cours de la période précédente.

Mexico, 4. — Le commandant de la zone militaire de Zacatecas a annoncé au ministère de la Guerre, la découverte, dans la montagne, près de Chalchimultes, des débris d'un avion contenant trois cadavres en décomposition. On croit qu'il s'agit d'un appareil de tourisme.

Rio-de-Janeiro, 4. — M. Vicente, ministre de la Justice, a démissionné.

Natal, 4. — M. Lucien Bossoutrot, président de la commission aéronautique de la Chambre, accompagné de M. Andraux, vice-président, est arrivé, à 18 h. 40, à Natal, après avoir effectué la traversée aérienne de l'Atlantique-Sud dans l'avion « Ville de Mendoza », du service hebdomadaire de la Compagnie Air-France.

LES DERNIERS COURS

COTONS

Liverpool, 4. — Importations : 14.881 balles ; Américain, baisse 3 ; Brésilien baisse 5 ; Egyptien Sakellaridis, baisse 15 ; Upper, hausse 2 ; Giza, baisse 5.

New-Orléans, 4. — Middling Upl. : disp. 1.278 ; janv. 1228 ; mars 1226/28 ; mai 1216 ; juill. 1205/06 ; oct. 1171-72 ; déc. 1178/80.

New-York, 4. — Clôture : disp. 1.291 ; janv. 1235 ; févr. 1233 ; mars 1231 ; avr. 1225 ; mai 1218/19 ; juin 1214 ; juill. 1210 ; août 1198 ; sept. 1186 ; oct. 1175/76 ; nov. 1177 ; déc. 1180.

Le marché fut inactif dans l'attente des développements au sujet de la remise en circulation du coton retenu par le Gouvernement et les cours baissèrent sur des liquidations et sur des ventes de la Nouvelle-Orléans. Clôture facile.

Recettes aux ports : de l'Atlantique, 2.000 ; du Golfe, 33.000 ; du Pacifique, nulles.

Exportations pour : la Gde-Bretagne, 3.000 ; le Continent, 19.000 ; le Japon et la Chine, 9.000.

SUCRES

Londres, 4. — Cristallisés 17/ à 18/9.

Cuba : prompte livraison, 390 ; janv. 300/02 ; mars 298/300 ; mai 301/02 ; juill. 303/04 ; sept. 303/04 ; nov. 301/03 ; déc. 308. — Ventes : 25.000 tonnes.

CAFES

Rio N° 7 : disp. 8 7/8 ; mars anc. contr. 390 ; mars nouv. contr. 719 ; mai 725 ; juill. 728 ; sept. 730 ; déc. inc. — Ventes approximat. : 1.000 sacs.

Santos N° 4 : disp. 11 1/4 ; mars 1042 ; mai 1044 ; juill. 1043 ; sept. 1034 ; déc. 1037. — Ventes approxim. : 22.000 sacs.